

Séance du 19 février 2009

Le dix neuf février deux mille neuf, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Gérard PELAMATTI, Maire.

Etaient présents :

M. Gérard PELAMATTI, M. Frédéric DUGLAND, M. Vincent METIVIER, M. Michel CARLIER, M. Damien BEAUFORT, M. Philippe COSTE, Mme Jacqueline HUREAU, Mme Marie José JACOB, Mlle Murielle PHILIPPON, Mlle Sandrine RENOULT, Mme Maryse VAILLANT

Etait excusé :

0

Secrétaire de séance :

M. Vincent METIVIER

La séance est ouverte à 19h00.

Compte rendu du conseil municipal du 15 janvier 2009

Le maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

Information pédagogique sur la façon de lire les comptes

Commentaires des résultats de l'exercice écoulé

Le maire informe le conseil municipal :

- des évolutions des différents comptes, tant investissement (produits et charges) que fonctionnement et souligne les points sensibles qu'il faudra suivre particulièrement en 2009 (personnel, téléphone ...),
- que le montant du déficit de la section investissement est de 18 369,19 € et que l'excédent de la section fonctionnement est de 140 037,97 €.

Débat d'orientation budgétaire

Le Maire propose au Conseil municipal les projets suivants :

1 Section investissement

A) Cimetière

Réalisation d'une dalle à l'entrée ainsi que l'allée vers le nouveau cimetière afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

- matériaux & fournitures

2 042,00€

Installation d'une prise d'eau dans le nouveau cimetière.

271,00€

Fourniture et pose d'un caveau ossuaire

1 212,00€

TOTAL H.T.

3 525,00€

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord à l'unanimité, pour demander un subvention à l'état (d.g.e).

B) U.S.E.D.A.

Remplacement des luminaires au lotissement :

Montant du devis estimatif	7842.09 € ht
Participation U.S.E.D.A.	4060.78 € ht
Contribution de la commune	3781.31 € ht

Installation d ' un nouveau luminaire à la fraîche fontaine(arrêt des cars).

Montant du devis estimatif	5114.24 € ht
Participation U.S.E.D.A.	1618.70 € ht
Participation commune	3495.54 € ht

Les subventions ont déjà été accordées.

C) Matériel divers

Le Maire nous propose l' achat :

d' une bétonnière	450 €
un étau pour perceuse	270 €
panneau signalisation routière clignotant	250 €
meuble a bacs	<u>72 €</u>
Coût total H.T.	1 042,00 €

Le conseil après délibération donne son accord à l'unanimité pour l'acquisition de ce matériel.

D) Secrétariat- Réfection pour l'accueil des handicapés

- réfection de la dalle en béton, mise à niveau avec le couloir, carrelage identique au couloir,
- remplacement du mobilier pour un usage plus fonctionnel et convivial,
- changement de la porte d' entrée du secrétariat par une porte aux normes d' accès handicapés et de la porte d' accès au bureau du maire par une porte coulissante,
- changement du système d'impression scanner couleur, de l' ordinateur et des téléphones.

Réfection du sol	3 630,00 €
Mobilier	4 400.00 €
Système d'impression	6 100,00 €
Ordinateur	1 000.00 €
Téléphone	<u>100,00 €</u>
Coût total H.T.	15 230.00 €

Le conseil après délibération donne son accord à l'unanimité pour la demande de subvention à l'état.

E) Abris bus

Proposition du Maire pour l'installation de 3 abris bus sur la RD3 .

Abris	10 740,00 €
Socles (matériaux)	1 086,00 €
Location mini pelle	<u>538,00 €</u>
Coût total H.T.	12 364,00 €

Le conseil après avoir délibéré donne son accord à l'unanimité pour la demande de subvention au Conseil Général.

F) Aménagement village - Achats-

Haie transformateur lotissement	210,00 €
Ecorces	250,00 €
Rondins	<u>230,00 €</u>
Coût total HT	790,00 €

Le conseil, après avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité pour effectuer les achats.

G) City stade

Etude et montage des dossiers en cours.

Délibérations

1. révision des contrats d'assurance

Le maire demande au conseil l'autorisation de signer deux nouveaux contrats d'assurance :

a) contrat auto mission;

qui prend en charge les risques encourus par les élus et les agents territoriaux lors des déplacements dans le cadre de leur fonction.

b) contrat troméca;

pour assurer la tondeuse auto portée qui a été donnée à la commune.

Le conseil, après avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité pour la signature des deux contrats.

Questions et informations diverses

Affouages

Le maire rapporte au conseil municipal que quelques affouagistes estiment que la charge de travail pour dégager le taillis est trop importante par rapport au bois exploitable.

Le maire demande aux conseillers délégués de se rendre sur le terrain pour analyser la situation.

Archives communales centenaires

Nous avons reçus un courrier qui nous oblige de déposer nos archives :

- de l'état civil ayant plus de 150 ans,
- autres de plus de 100 ans

aux Archives du Département. Ces derniers s'engagent à restaurer les archives endommagées (cadastre napoléonien) et à les rendre consultables sur internet dès octobre 2009

La prise des archives est prévue pour le 14 mars 2009.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30